

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mil onze, le dix huit avril,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LA GRESLE, sous la Présidence de Monsieur LACOTE Georges, Président.

Date de convocation : 11 avril 2011

PRESENTS : Jean-Paul BERRY, Jean-Philippe POYET, René DESBAT, Marie-Hélène ROCHE, Jean-Luc MATRAY, René PERRIER, Michelle CHETAIL, Georges LACOTE, Gilbert GEAY, Marc LAPALLUS, Frédéric NOEL, Michel DANIERE, Robert FRACHISSE, Jean Pierre EGLINGER, Isabelle DUGELET, René SALEMBIER, Michel BONNEFOND, Hélène BUFFIN.

ABSENTS EXCUSES : Henri GROSDENIS(remplacé), André RIOU.

SECRETAIRE : Madame Isabelle DUGELET

N° 2011-021

**OBJET : FONDS D'AIDES POUR LA REHABILITATION
DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS :
MONTANT 2011**

Monsieur le Président précise aux membres du Conseil Communautaire qu'il y a lieu désormais de fixer un montant maximum d'enveloppe pour l'année 2011 afin de limiter le nombre de dossiers subventionnables au titre du fonds d'aides à la réhabilitation des dispositifs d'Assainissement Non Collectif propose de réserver la somme de 30 000 € pour l'année 2011.

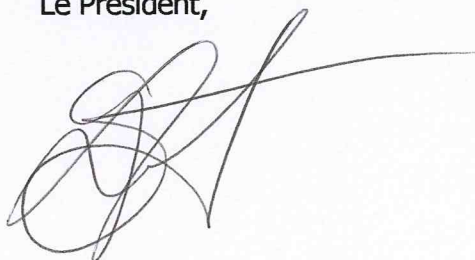
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **FIXE** le montant de l'enveloppe 2011 à 30 000 €.
- **DIT** que la dépense est prévue au budget général en section de fonctionnement.

Ont signé au Registre tous les Membres présents
Copie certifiée conforme

A Belmont de la Loire, le 22 avril 2011

Le Président,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mil onze, le dix huit avril,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LA GRESLE, sous la Présidence de Monsieur LACOTE Georges, Président.

Date de convocation : 11 avril 2011

PRESENTS : Jean-Paul BERRY, Jean-Philippe POYET, René DESBAT, Marie-Hélène ROCHE, Jean-Luc MATRAY, René PERRIER, Michelle CHETAIL, Georges LACOTE, Gilbert GEAY, Marc LAPALLUS, Frédéric NOEL, Michel DANIERE, Robert FRACHISSE, Jean Pierre EGLINGER, Isabelle DUGELET, René SALEMBIER, Michel BONNEFOND, Hélène BUFFIN.

ABSENTS EXCUSES : Henri GROSDENIS(remplacé), André RIOU.

SECRETAIRE : Madame Isabelle DUGELET

N° 2011-020

OBJET : CREATION D'UN FONDS D'AIDES A LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Monsieur le Président rappelle la mise en place du SPANC en septembre 2009. Le rapport d'activité 2010 fait apparaître 23% de dispositifs existants « non acceptables », c'est à dire ayant un impact négatif sur l'environnement. Ainsi, il est proposé de créer un fonds permettant d'accorder une aide aux propriétaires occupants souhaitant s'engager dans des travaux.

Le fonds comporterait deux volets : le 1^{er} concerne une aide à la réalisation d'une étude de filière au préalable avec une aide maximum de 500 € ; la 2^{ème} concerne les travaux de réhabilitation en eux mêmes avec une aide dégressive en fonction des revenus (base fiscal de référence/part). Les règlements spécifiques à chacun des volets sont soumis au vote du Conseil Communautaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le règlement de subvention pour l'étude de filière dans le cadre de la réhabilitation d'un dispositif ANC (cf annexe).
- **VALIDE** le règlement de subvention pour la réhabilitation d'un dispositif ANC (cf annexe).
- **DIT** que le fonds sera opérationnel à compter du 1^{er} mai 2011.

Ont signé au Registre tous les Membres présents
Copie certifiée conforme

A Belmont de la Loire, le 22 avril 2011
Le Président,

